

RAPPORT MORAL MNE 2013

Chers adhérents

Vous avez découvert encore pour cette année 2013, un rapport d'activités qui montre une activité importante, diverse, et de qualité, pour la connaissance et la préservation de la biodiversité. Cette activité est réalisée à la fois par l'équipe salariée et par les groupes naturalistes. Le travail de sensibilisation et de représentation, les compétences de MNE ont été reconnus par le **renouvellement des agréments** (protection de l'environnement et représentativité) et par l'obtention de 2 nouveaux agréments.

Pour ce rapport moral, il nous paraissait important de faire le bilan de nos orientations pour cette année 2013.

La première orientation était de soutenir les activités naturalistes

- « **sur le chemin de la nature** » : l'objectif de 20 sites n'est pas atteint mais 19 sites sont labellisés représentant 65ha. L'animation du réseau a bien fonctionné avec la thématique sur les espèces invasives.
- l'**année « papillons »**, ce grand projet a porté ses fruits : 25 000 données ont été recueillies pour préparer le premier atlas des papillons de la Mayenne, il y a eu une certaine émulation pour les sorties et le concours a touché un public assez large surtout chez les scolaires. Il reste des objectifs à atteindre et qui motiveront de vous proposer une deuxième année d'actions pour les papillons

- le réseau des naturalistes s'est mobilisé pour proposer des sorties pour le grand public en plus grand nombre et plus diversifiées en 2014

- MNE a poursuivi son effort de publication avec le numéro 30 de la revue Biotopes 53 et nous attendons la parution pour le 22 mai de l'atlas régional des oiseaux nicheurs qui succédera à la première publication de 1991. Vous pourrez ainsi mesurer le chemin parcouru en 20 ans dans la connaissance des oiseaux de notre département.

La deuxième orientation était de maintenir notre implication dans les réseaux associatifs départementaux et régionaux en particulier FE53 et la coordination régionale LPO.

Et notre implication a été forte. Nous avons contribué à l'animation du réseau FE53 qui comporte aujourd'hui 20 associations.

MNE a apporté sa contribution pour l'élaboration de la trame bleue et de la trame verte dans le cadre de projets de SCOT ou pour le schéma régional de cohérence écologique, pour le schéma départemental de gestion cynégétique...

MNE a également apporté régulièrement son expertise sur la biodiversité dans les dossiers de plus en plus nombreux suivis par FE 53 : méthanisation, déchets et CLIS, aprochim, carrières, application de la directive nitrates, PLU, SCOT, chemins, rocades, mesures compensatoires LGV.

Il faut saluer le travail commun réalisé par les bénévoles pour suivre les dossiers et assurer les représentations dans les commissions au nom de MNE. Ce travail commun prépare FE 53 à assurer ce travail de représentation dès qu'elle disposera de son agrément. Et nous mesurons l'importance également du soutien de FNE Pays de la Loire en termes de structuration, de formation et de conseil.

La coordination régionale LPO est notre partenaire privilégié pour développer de nombreuses actions en faveur de la biodiversité menées par les salariées. La coordination assure une représentation régionale essentielle.

Alors nous pouvons à la fois être satisfaits de ce bilan globalement positif mais aussi nous poser des questions, avons-nous répondu aux enjeux du moment ? Sommes-nous présents là où il le faut ?

- **les enjeux environnementaux** : la Mayenne subit une artificialisation des terres sans précédent avec les travaux de la LGV et ses impacts liés aux travaux connexes et aux réaménagements fonciers qui nous font craindre encore une disparition importante de haies dans ce secteur. La LGV s'ajoute aux nombreux projets d'infrastructure projets de rocades successifs, de lotissements, et les remblais de zones agricoles ou humides avec les terres de travaux publics. Les projets actuels de SCOT ne semblent pas à la hauteur pour limiter demain cette perte d'espaces agricoles, ce grignotage continu des espaces naturels,... malgré des efforts des collectivités, il n'y a pas que les haies qui continueront de disparaître ! Ce modèle de développement ne pourra pas continuer longtemps. Je voudrais toutefois, souligner 2 actions des collectivités, aux effets très attendus : les efforts du conseil général pour animer le groupe de travail sur les déchets du bâtiment et des travaux publics et pour aboutir à un plan de gestion de ces déchets et les actions des syndicats de bassin pour rendre aux rivières leurs fonctions écologiques et ainsi favoriser le retour des espèces et de la qualité de l'eau.

- **les enjeux internes** : comment peser en amont sur les choix d'aménagements ? Le défi qui se pose à MNE est de renforcer sa capacité d'action ! Comment susciter de nouveaux militants, comment les former, comment étoffer le conseil d'administration pour être en capacité d'assurer la gouvernance, de répondre aux enquêtes publiques pour les SCOT et PLU, de représenter MNE,... Quelle structuration le permettra ?

La coordination régionale LPO a posé la question à MNE d'intégrer la LPO, cette coordination est en réflexion pour devenir LPO régionale. Ce sont des questions qui vont amener MNE à redéfinir son positionnement au sein des associations de protection de l'environnement.

C'est l'objet de ce travail commencé en 2013, à petits pas, par les administrateurs et les salariés, que de donner une réponse à toutes ces questions à travers le **projet associatif**. Je vous appelle à y prendre part en 2014 mais aussi dès maintenant à rejoindre les administrateurs et les groupes naturalistes pour participer à cette belle aventure de la vie ... de MNE

Pour MNE, le co-président Benoît Duchenne